

tenue sous la présidence de Madame ARQUIE, assisté(e)
de Monsieur LUC et Madame ROUSSEAU, Conseillers
En présence de Madame DOUTEAUD, Rapporteure publique
Madame BALTIMORE, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2306081	RAPPORTEURE: Madame Alice ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 11 septembre 2023 pris par le préfet de la Haute-Garonne portant interdiction administrative de stade pour une durée de 12 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	Maître BARTHELEMY Pierre (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE	
02)	DOSSIER N° 2403710	RAPPORTEURE: Madame Alice ROUSSEAU
Titre de l'affaire	Demande le remboursement de la part communale de la taxe d'aménagement visée dans le titre de perception du 11 mai 2023 pour un montant de 1 204 138 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	LA SOCIÉTÉ PARIS PROPERTIES DÉVELOPPEMENT	SELARL REINHART MARVILLE TORRE (Cour)
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA HAUTE-GARONNE	
	TOULOUSE MÉTROPOLE	M. J
Observateur	COMMUNE DE FENOUILLET	

09 heures 15

03)	DOSSIER N° 2301371	RAPPORTEUR: Monsieur Cyril LUC
Titre de l'affaire	Demande de décharge de l'imposition à la TVA au titre de la période du 1er septembre 2017 au 31 août 2021, pour un montant de 64 359 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SASU MENAGEZ-VOUS PAMIER	Maître TOURNES PHILIPPE (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL OCCITANIE	AGFIP
04)	DOSSIER N° 2302698	RAPPORTEUR: Monsieur Cyril LUC
Titre de l'affaire	Demande de décharge de l'imposition à la TVA au titre de la période du 1er octobre 2020 au 31 août 2021, pour un montant de 19 477 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE MENAGE ET SERVICES	Maître TOURNES PHILIPPE (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL OCCITANIE	AGFIP
05)	DOSSIER N° 2302729	RAPPORTEUR: Monsieur Cyril LUC
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de la décision du 30 mars 2023 portant rejet de la demande de décharge totale des rappels de TVA au titre de la période du 1er septembre 2019 au 28 février 2022, pour un montant de 230 709 euros	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS OMEGA AUTONOMIE	C/M/S/ BUREAU FRANCIS LEFEBVRE (Cour)
Défendeur	DIRECTION DE CONTROLE FISCAL OCCITANIE	AGFIP

09 heures 15

06)

DOSSIER N° 2206205

RAPPORTEURE: Madame Alice ROUSSEAU

Titre de l'affaire Demande le dégrèvement de l'impôt sur le revenu pour un montant de 89 863 euros au titre de 2017 et 51 902 euros au titre de 2018

Nom des parties

Demandeur

Monsieur C

Défendeur

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'OCCITANIE

Représentants des parties

Monsieur C

Arrêté le 14/09/2026

La présidente du tribunal